

la
cgt

la cgt-ugict

MACIF
GROUPE

TOUS ENSEMBLE

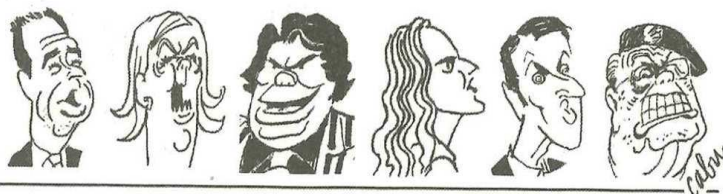
Journal d'information de la CGT – UGICT Groupe
MACIF

N° 3 – Janvier 2019

LA GOUTTE D'EAU

LA TRRRES GROSSE GOUTTE

Canards



Une augmentation en or Macif

Le groupe gâte son patron et comble ses amis sportifs.

UN REVENU en hausse de 62,5 % : c'est le joli cadeau de fin d'année reçu par le patron de la Macif, Alain Montarant, lors du conseil d'administration du 18 décembre, présidé par ses soins. Ce petit veinard émarge désormais à 260 000 euros annuels (contre 160 000 euros auparavant), plus une coquette indemnité de 121 623 euros que lui sert OFI Asset (conseil en management), une filiale de la Macif dont il est également le patron.

En résumé, le président d'OFI, Montarant Alain, a conseillé au président de la Macif, Alain Montarant, de faire exploser son indemnité annuelle. Ce dernier, ayant suivi ce sage conseil, empoche, en sus de quelques menus avantages du genre voiture de fonction, près de 400 000 euros par an. Rappel : les mutuelles sont des institutions à but non lucratif.

Longtemps, la fonction de président d'une mutuelle, élu par les sociétaires, a été considérée comme honorifique. A son arrivée, en 2014, Montarant a vainement exigé une

quatre ans de palabres, il a donc eu l'idée d'accorder une augmentation de 10 % à ses administrateurs – lesquels ont ensuite levé la main de conserve lorsqu'on leur a demandé de voter une honnête rallonge pour leur président. « *Pourtant, ricane un cadre de la boîte, tous ces gens ne risquent pas l'accident de travail. Le poste de président est surtout symbolique, vu qu'il consiste essentiellement à animer une dizaine de réunions du conseil d'administration. L'essentiel du boulot est réalisé par la direction générale.* »

Des focs et du fric

L'heureux bénéficiaire ne voit pas où est le problème. Pour lui, « *le conseil d'administration a voulu saluer la bonne gestion* » qu'il a conduite. Et puis son indemnité n'a rien de scandaleux au regard des salaires de la concurrence. « *Regardez les autres mutuelles. Je suis dans une fourchette correcte.* »

Cet énorme surplus fait

milieu des mutuelles complémentaires. Il intervient en pleine bagarre entre les assureurs et la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. Celle-ci leur reproche, d'une part, des frais de gestion énormes (plus de 20 %, dont plus de 7 % pour la promo et le sponsoring) et, d'autre part, des augmentations de cotisations excessives (*lire ci-dessous*). Si celle de la Macif est restée relativement modeste (1,8 %), celle de sa filiale Apivia a bondi au 1^{er} janvier.

Or, dans le même temps, les dépenses de prestige explosent sans que, côté gouvernement, on comprenne bien en quoi elles améliorent le sort des malades. Ainsi la Macif sponsorise-t-elle l'équipe de rugby de La Rochelle, le club de foot des Chamois niortais (Ligue 2) et le voilier de François Gabart. Apivia, elle, va utiliser l'argent frais apporté par les mutualistes pour financer la construction d'un autre voilier en vue du prochain Vendée Globe. La course au large, c'est quand même plus excitant que le remboursement d'échographies ou de couronnes dentaires.

1/ - AUGMENTATION = 62,5%

- **OBJET = RĒMUNĒRATION**
- **BĒNĒFICIAIRE = LE PRĒSIDENT DU GROUPE MACIF**
- **ARGUMENT = CETTE NOUVELLE RĒMUNĒRATION EST DANS LA FOURCHETTE DU MARCHĒ**

2/ - BAISSSE = EN MOYENNE 4,5%

- **OBJET = SALAIRES D'ENTRĒE**
- **VICTIMES = JEUNES EMBAUCHĒS MACIF**
- **ARGUMENT = CES NOUVEAUX SALAIRES SONT DANS LA FOURCHETTE DU MARCHĒ**

On le voit lorsque le marchĒ dĒcide des salaires, il baisse celui des salariĒs et augmente celui des dirigeants. Le salaire de M. Montarant n'est pas le seul Ā avoir bĒnĒficiĒ d'une augmentation substantielle, les administrateurs se sont aussi votĒ une augmentation de 10%. On est trĒs loin du « Dans l'Ēconomie sociale, on ne s'enrichit pas » de M. Jacques Vandier, on fait mĒme le contraire !

3/ - NAO = 0%

- **OBJET = AUGMENTATION GĒNĒRALE**
- **PERSONNES CONCERNĒES = LES SALARIĒS DU GROUPE (HORS GIE CM ET MACIFIN QUI RATTRAPENT LES RETARDS DE SALAIRES CRĒĒS PAR L'EMPLOYEUR)**

4/ - PROPOSITION DE L'EMPLOYEUR : 500 Ē DE PRIME MACRON POUR LES SALAIRES DE 30000Ē AU PLUS A L'ANNEE, 1100 Ē DE PRIME SUR L'INTERESSEMENT, UNE AUGMENTATION INDIVIDUELLE AU MĒRITE POUR UN PEU PLUS DE 10% DES SALARIĒS (enveloppe de 0,5%).

A l'argument qui consiste Ā dire « ce qu'on peut faire pour une personne (par ex augmenter son salaire de 62,5%) n'est pas faisable Ā l'Ēchelle de toute l'entreprise et la mettrait en danger » nous rĒpondons :

Ceux qui mettent la MACIF en danger sont ceux lĀ mĒme qui prennent des dĒcisions parfaitement injustifiables et qui prennent le risque que cela sorte de l'entreprise sachant que ce sont les salariĒs qui vont devoir amortir les rĒactions de sociĒtaires. Ceux lĀ mĒme Ā qui on dit « pas d'augmentation gĒnĒrale, contentez vous d'une prime ». Prime pour laquelle il faudra de nouveau pleurer l'annĒe prochaine !

UNE AUGMENTATION GĒNĒRALE DE 8% QUI CONSTITUE UN RATTRAPAGE DES RETARDS ACCUMULĒS DEPUIS DES ANNĒES SUR LES SALAIRES SANS COMPTER L'AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE 11,11% COMPENSĒE PAR 8% DE PRIME MENSUELLE GELEE !

LA CGT APPELLE LES SALARIĒS A SE METTRE EN GRĒVE LE 28 JANVIER 2019 DES LA PRISE DE POSTE POUR UNE HEURE AU MOINS JUSQU'Ā LA JOURNĒE